



57 Elizabeth II  
A.D. 2008  
Canada

# **Journals of the Senate**

# **Journaux du Sénat**

2nd Session, 39th Parliament

2<sup>e</sup> session, 39<sup>e</sup> législature

N<sup>o</sup> 34

Thursday, February 14, 2008

Le jeudi 14 février 2008

1:30 p.m.

13 h 30

**The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker**

**L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président**

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams  
Andreychuk  
Angus  
Bacon  
Baker  
Banks  
Bryden  
Callbeck  
Carstairs  
Chaput  
Cochrane  
Comeau  
Cook  
Cools  
Corbin

Cordy  
Cowan  
Dallaire  
Dawson  
Day  
De Bané  
Di Nino  
Downe  
Eggleton  
Eyton  
Fairbairn  
Fortier  
Fox  
Fraser  
Furey

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Goldstein  
Grafstein  
Gustafson  
Harb  
Hervieux-Payette  
Hubley  
Jaffer  
Joyal  
Kenny  
Keon  
Kinsella  
LeBreton  
Losier-Cool  
Lovelace Nicholas  
Mahovlich

Massicotte  
McCoy  
Meighen  
Mercer  
Merchant  
Milne  
Mitchell  
Moore  
Munson  
Murray  
Nolin  
Oliver  
Peterson  
Poulin (Charette)  
Poy

Prud'homme  
Robichaud  
Rompkey  
St. Germain  
Segal  
Sibbeston  
Smith  
Stollery  
Stratton  
Tardif  
Tkachuk  
Trenholme Counsell  
Watt  
Zimmer

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams  
Andreychuk  
Angus  
Bacon  
Baker  
Banks  
Bryden  
Callbeck  
Carstairs  
Chaput  
Cochrane  
Comeau  
Cook  
Cools  
Corbin

Cordy  
Cowan  
Dallaire  
Dawson  
Day  
De Bané  
Di Nino  
Downe  
Eggleton  
Eyton  
Fairbairn  
Fortier  
Fox  
Fraser  
Furey

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Goldstein  
Grafstein  
Gustafson  
Harb  
Hervieux-Payette  
Hubley  
Jaffer  
Joyal  
Kenny  
Keon  
Kinsella  
LeBreton  
Losier-Cool  
Lovelace Nicholas  
Mahovlich

Massicotte  
McCoy  
Meighen  
Mercer  
Merchant  
Milne  
Mitchell  
Moore  
Munson  
Murray  
Nolin  
Oliver  
Peterson  
Poulin (Charette)  
Poy

Prud'homme  
Robichaud  
Rompkey  
St. Germain  
Segal  
Sibbeston  
Smith  
Stollery  
Stratton  
Tardif  
Tkachuk  
Trenholme Counsell  
Watt  
Zimmer

## PRAYERS

## PRIÈRE

## SENATORS' STATEMENTS

## DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Some Honourable Senators made statements.

Des honorables sénateurs font des déclarations.

## WRITTEN DECLARATION OF ROYAL ASSENT

## DÉCLARATION ÉCRITE DE SANCTION ROYALE

At 1:45 p.m. the Honourable the Speaker informed the Senate that the following communication had been received:

À 13 h 45, l'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu la communication suivante :

RIDEAU HALL

RIDEAU HALL

February 14, 2008

Le 14 février 2008

Mr. Speaker:

Monsieur le Président,

I have the honour to inform you that the Right Honourable Michaëlle Jean, Governor General of Canada, signified royal assent by written declaration to the bills listed in the Schedule to this letter on the 14th day of February, 2008, at 9:41 a.m.

J'ai l'honneur de vous aviser que la très honorable Michaëlle Jean, Gouverneure générale du Canada, a octroyé la sanction royale par déclaration écrite aux projets de loi mentionnés à l'annexe de la présente lettre le 14 février 2008 à 9 h 41.

Yours sincerely,

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le secrétaire du gouverneur général,*

Sheila-Marie Cook

*Secretary to the Governor General*

The Honourable  
The Speaker of the Senate  
Ottawa

L'honorable  
Le Président du Sénat  
Ottawa

Schedule

Annexe

**Bills Assented To****Projets de loi ayant reçu la sanction royale**

Thursday, February 14, 2008

Le jeudi 14 février 2008

An Act to give effect to the Nunavik Inuit Land Claims Agreement and to make a consequential amendment to another Act (*Bill C-11, Chapter 2, 2008*)

Loi portant mise en vigueur de l'accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik et modifiant une loi en conséquence (*projet de loi C-11, chapitre 2, 2008*)

An Act to amend the Immigration and Refugee Protection Act (certificate and special advocate) and to make a consequential amendment to another Act (*Bill C-3, Chapter 3, 2008*)

Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (certificat et avocat spécial) et une autre loi en conséquence (*projet de loi C-3, chapitre 3, 2008*)

An Act respecting a National Blood Donor Week (*Bill S-220, Chapter 4, 2008*)

Loi instituant la Semaine nationale du don de sang (*projet de loi S-220, chapitre 4, 2008*)

## DAILY ROUTINE OF BUSINESS

## AFFAIRES COURANTES

## TABLING OF DOCUMENTS

## DÉPÔT DE DOCUMENTS

The Honourable Senator Comeau tabled the following:

L'honorable sénateur Comeau dépose sur le bureau ce qui suit :

Supplementary Estimates (B), for the fiscal year ending March 31, 2008.—Sessional Paper No. 2/39-433.

Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2008.—Document parlementaire n° 2/39-433.

With leave of the Senate,  
The Honourable the Speaker tabled the following:

Letter dated February 12, 2008, from the Chief Electoral Officer, in response to questions raised during the proceedings of the Committee of the Whole on Bill C-18, An Act to amend the Canada Elections Act (verification of residence).—Sessional Paper No. 2/39-434S.

#### PRESENTATION OF REPORTS FROM STANDING OR SPECIAL COMMITTEES

The Honourable Senator Oliver, Deputy Chair of the Standing Senate Committee on Transport and Communications, presented its fourth report (Bill C-8, An Act to amend the Canada Transportation Act (railway transportation), without amendment).

With leave of the Senate,  
The Honourable Senator Oliver moved, seconded by the Honourable Senator Gustafson, that the bill be placed on the Orders of the Day for a third reading later this day.

The question being put on the motion, it was adopted.

#### INTRODUCTION AND FIRST READING OF GOVERNMENT BILLS

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-42, An Act to amend the Museums Act and to make consequential amendments to other Acts, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-40, An Act to amend the Canada Labour Code, the Canada Student Financial Assistance Act, the Canada Student Loans Act and the Public Service Employment Act, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Segal moved, seconded by the Honourable Senator Meighen, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

#### ANSWERS TO WRITTEN QUESTIONS

Pursuant to rule 25(2), the Honourable Senator Comeau, tabled the following:

Reply to Question No. 13, dated October 18, 2007, appearing on the *Order Paper and Notice Paper* in the name of the Honourable Senator Callbeck, respecting Canada Mortgage and Housing Corporation's Homeowner Residential Repair Assistance Program (RRAP).—Sessional Paper No. 2/39-435S.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable Président dépose sur le bureau ce qui suit :

Lettre, datée du 12 février 2008, du Directeur général des élections en réponse aux questions soulevées en comité plénier lors de l'étude du projet de loi C-18, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (vérification de résidence).—Document parlementaire n° 2/39-434S.

#### PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS PERMANENTS OU SPÉCIAUX

L'honorable sénateur Oliver, vice-président du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, présente le quatrième rapport de ce Comité (projet de loi C-8, Loi modifiant la Loi sur les transports au Canada (transport ferroviaire), sans amendement).

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Oliver propose, appuyé par l'honorable sénateur Gustafson, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la troisième lecture plus tard aujourd'hui.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

#### INTRODUCTION ET PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre des communes transmet un message avec un projet de loi C-42, Loi modifiant la Loi sur les musées et d'autres lois en conséquence, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet un message avec un projet de loi C-40, Loi modifiant le Code canadien du travail, la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, la Loi fédérale sur les prêts aux étudiants et la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Segal propose, appuyé par l'honorable sénateur Meighen, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

#### RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES

Conformément à l'article 25(2) du Règlement, l'honorable sénateur Comeau dépose sur le bureau ce qui suit :

Réponse à la question n° 13, en date du 18 octobre 2007, inscrite au *Feuilleton et Feuilleton des avis* au nom de l'honorable sénateur Callbeck, concernant le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) propriétaire-occupant de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.—Document parlementaire n° 2/39-435S.

**ORDERS OF THE DAY****GOVERNMENT BUSINESS****MOTIONS**

With leave of the Senate,  
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2008.

The question being put on the motion, it was adopted.

**BILLS**

Third reading of Bill C-8, An Act to amend the Canada Transportation Act (railway transportation).

The Honourable Senator Oliver moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk, that the bill be read the third time.

After debate,  
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the third time and passed.

Ordered, That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed this bill, without amendment.

**MOTIONS**

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk:

That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that:

Whereas Canadians deserve streets that are safe from violent criminals, impaired drivers and sexual predators, the Senate intends to pass C-2, An Act to amend the Criminal Code and to make consequential amendments to other Acts by March 1, 2008.

After debate,  
A point of order was raised with respect to the acceptability of the motion.

Debate.

**SPEAKER'S RULING**

Honourable Senators, I am prepared to rule on the point of order that was raised. Notice was given, and the House was seized of the motion to be debated. The motion was moved and no objection or point of order was raised. We are now into debate. However, on the content and the plain language of the motion, I find it to be in order.

**ORDRE DU JOUR****AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****MOTIONS**

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Tkachuk,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses projetées dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**PROJETS DE LOI**

Troisième lecture du projet de loi C-8, Loi modifiant la Loi sur les transports au Canada (transport ferroviaire).

L'honorable sénateur Oliver propose, appuyé par l'honorable sénateur Tkachuk, que le projet de loi soit lu pour la troisième fois.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi, sans amendement.

**MOTIONS**

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Tkachuk,

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer :

Qu'attendu que les Canadiennes et les Canadiens méritent que nos rues soient protégées contre les criminels violents, les conducteurs avec facultés affaiblies et les prédateurs sexuels, le Sénat entend adopter le projet de loi C-2, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois en conséquence d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2008.

Après débat,  
Un rappel au Règlement est soulevé concernant la recevabilité de la motion.

Débat.

**DÉCISION DU PRÉSIDENT**

Honorables sénateurs, je suis prêt à rendre ma décision sur ce recours au Règlement. Après avis, le Sénat a été saisi de la motion qui devait être débattue. Lorsque celle-ci a été proposée, personne n'a soulevé d'objection ou invoqué le Règlement. Nous en sommes maintenant à l'étape du débat. Du point de vue du contenu et du libellé de la motion, je la juge recevable.

The Senate resumed debate on the motion of the Honourable Senator Comeau, seconded by the Honourable Senator Tkachuk:

That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that:

Whereas Canadians deserve streets that are safe from violent criminals, impaired drivers and sexual predators, the Senate intends to pass C-2, An Act to amend the Criminal Code and to make consequential amendments to other Acts by March 1, 2008.

After debate,

The Honourable Senator Cools moved, seconded by the Honourable Senator McCoy, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

## OTHER BUSINESS

### SENATE PUBLIC BILLS

Orders No. 1 and 2 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Moore, seconded by the Honourable Senator Banks, for the second reading of Bill S-224, An Act to amend the Parliament of Canada Act (vacancies).

A point of order was raised with respect to the acceptability of the bill.

After debate,

The Speaker reserved his decision.

Orders No. 4 to 16 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Spivak, seconded by the Honourable Senator Murray, P.C., for the second reading of Bill S-221, An Act concerning personal watercraft in navigable waters.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 18 was called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Day, for the second reading of Bill S-206, An Act to amend the Food and Drugs Act (clean drinking water).

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Comeau, appuyée par l'honorable sénateur Tkachuk,

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer :

Qu'attendu que les Canadiennes et les Canadiens méritent que nos rues soient protégées contre les criminels violents, les conducteurs avec facultés affaiblies et les prédateurs sexuels, le Sénat entend adopter le projet de loi C-2, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois en conséquence d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2008.

Après débat,

L'honorable sénateur Cools propose, appuyée par l'honorable sénateur McCoy, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

## AUTRES AFFAIRES

### PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT

Les articles n<sup>os</sup> 1 et 2 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Moore, appuyée par l'honorable sénateur Banks, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-224, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (sièges vacants).

Un rappel au Règlement est soulevé concernant la recevabilité du projet de loi.

Après débat,

Le Président réserve sa décision.

Les articles n<sup>os</sup> 4 à 16 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Spivak, appuyée par l'honorable sénateur Murray, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-221, Loi concernant les motomarines dans les eaux navigables.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n<sup>o</sup> 18 est appelé et différé à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Day, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-206, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine).

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**COMMONS PUBLIC BILLS**

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Goldstein, seconded by the Honourable Senator Campbell, for the second reading of Bill C-280, An Act to Amend the Immigration and Refugee Protection Act (coming into force of sections 110, 111 and 171).

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 3 was called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Eggleton, P.C., seconded by the Honourable Senator Fox, P.C., for the second reading of Bill C-287, An Act respecting a National Peacekeepers' Day.

After debate,

The Honourable Senator Comeau, for the Honourable Senator Nancy Ruth, moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 5 and 6 were called and postponed until the next sitting.

**REPORTS OF COMMITTEES**

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

Consideration of the second report of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, (*budget—study on the federal government's current and evolving policy framework*), presented in the Senate on February 7, 2008.

The Honourable Senator Rompkey, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Cordy, that the report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 3 and 4 were called and postponed until the next sitting.

**OTHER**

Orders No. 4, 8 (inquiries), 79, 4, 78 (motions), 10 (inquiry), 62, 76 (motions), 9, 3 (inquiries), 5 (motion), 7 (inquiry) and 6 (motion) were called and postponed until the next sitting.

**PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES**

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Goldstein, appuyée par l'honorable sénateur Campbell, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-280, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (entrée en vigueur des articles 110, 111 et 171).

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 3 est appelé et différé à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Eggleton, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Fox, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-287, Loi instituant la Journée nationale des Gardiens de la paix (Casques bleus).

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau, au nom de l'honorable sénateur Nancy Ruth, propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n<sup>os</sup> 5 et 6 sont appelés et différés à la prochaine séance.

**RAPPORTS DE COMITÉS**

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

Étude du deuxième rapport du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans (*budget—étude sur l'examen des questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral*), présenté au Sénat le 7 février 2008.

L'honorable sénateur Rompkey, C.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur Cordy, que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n<sup>os</sup> 3 et 4 sont appelés et différés à la prochaine séance.

**AUTRES**

Les articles n<sup>os</sup> 4, 8 (interpellations), 79, 4, 78 (motions), 10 (interpellation), 62, 76 (motions), 9, 3 (interpellations), 5 (motion), 7 (interpellation) et 6 (motion) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool:

That the following Resolution on Combating Anti-Semitism and Other Forms of Intolerance, which was adopted at the 16th Annual Session of the OSCE Parliamentary Assembly, in which Canada participated in Kyiv, Ukraine on July 9, 2007, be referred to the Standing Senate Committee on Human Rights for consideration and that the Committee table its final report no later than March 31, 2008:

**RESOLUTION ON COMBATING ANTI-SEMITISM,  
RACISM, XENOPHOBIA AND OTHER FORMS  
OF INTOLERANCE, INCLUDING AGAINST MUSLIMS  
AND ROMA**

1. Recalling the Parliamentary Assembly's leadership in raising the focus and attention of the participating States since the 2002 Annual Session in Berlin on issues related to intolerance, discrimination, and hate crimes, including particular concern over manifestations of anti-Semitism, racism, xenophobia and other forms of intolerance,
2. Celebrating the richness of ethnic, cultural, racial, and religious diversity within the 56 OSCE participating States,
3. Emphasizing the need to ensure implementation of existing OSCE commitments on combating anti-Semitism, racism, xenophobia, and other forms of intolerance and discrimination, including against Christians, Muslims, and members of other religions, as well as against Roma,
4. Recalling other international commitments of the OSCE participating States, and urging immediate ratification and full implementation of the Convention on Prevention and Punishment of the Crime of Genocide, the Convention on the Non-Applicability of Statutory Limitations to War Crimes and Crimes against Humanity, and the Rome Statute,
5. Reminding participating States that hate crimes and discrimination are motivated not only by race, ethnicity, sex, and religion or belief, but also by political opinion, national or social origin, language, birth or other status,

The OSCE Parliamentary Assembly:

6. Welcomes the convening of the June 2007 OSCE High Level Conference on Combating Discrimination and Promoting Mutual Respect and Understanding, in Bucharest, Romania as a follow-up to the 2005 Cordoba Conference on Anti-Semitism and Other Forms of Intolerance;
7. Appreciates the ongoing work undertaken by the OSCE and the Office for Democratic Institutions and Human Rights (the OSCE/ODIHR) through its Programme on Tolerance and Non-discrimination, as well as its efforts to improve the situation of Roma and Sinti through its Contact Point for Roma and Sinti Issues,

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Losier-Cool,

Que la Résolution suivante sur la lutte contre l'antisémitisme, et les autres formes d'intolérance, adoptée à la 16<sup>e</sup> session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, à laquelle le Canada a participé, à Kiev, Ukraine le 9 juillet 2007, soit renvoyée au Comité sénatorial permanent des droits de la personne pour étude et que le comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 31 mars 2008 :

**RÉSOLUTION SUR LA LUTTE CONTRE  
L'ANTISÉMITISME, LE RACISME, LA XÉNOPHOBIE ET  
LES AUTRES FORMES D'INTOLÉRANCE,  
Y COMPRIS A L'ÉGARD DES MUSULMANS  
ET DES ROMS**

1. Rappelant que l'Assemblée parlementaire a joué un rôle exemplaire en attirant et en ciblant plus précisément l'attention des États participants, depuis la session annuelle de 2002 à Berlin, sur les questions liées à l'intolérance, à la discrimination et aux crimes de haine, sans omettre l'inquiétude particulière suscitée par les manifestations d'antisémitisme, de racisme, de xénophobie et d'autres formes d'intolérance,
2. Louant la richesse de la diversité ethnique, culturelle, raciale et religieuse au sein des 56 États participants de l'OSCE,
3. Soulignant la nécessité de veiller à la mise en œuvre des engagements existants de l'OSCE en matière de lutte contre l'antisémitisme, le racisme, la xénophobie et les autres formes d'intolérance et de discrimination, y compris à l'égard des chrétiens, des musulmans et des membres d'autres religions, ainsi que des Roms,
4. Rappelant les autres engagements internationaux des États participants de l'OSCE et demandant instamment la ratification immédiate et la mise en œuvre intégrale de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, de la Convention sur la non-applicabilité des limitations statutaires aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité, et du Statut de Rome,
5. Rappelant aux États participants que les crimes et la discrimination motivés par la haine ne sont pas seulement liés à la race, à l'origine ethnique, au sexe et à la religion ou aux croyances mais aussi aux opinions politiques, à l'origine nationale ou sociale, à la langue, à la naissance ou à d'autres considérations,

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE

6. Se félicite de l'organisation, en juin 2007 à Bucarest (Roumanie), de la Conférence à haut niveau de l'OSCE sur la lutte contre les discriminations et la promotion du respect et de la compréhension mutuels, en tant que suivi de la Conférence de Cordoue de 2005 sur l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance;
7. Apprécie à leur juste valeur les travaux entrepris par l'OSCE et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH de l'OSCE) par l'intermédiaire de son programme en faveur de la tolérance et de la non-discrimination, ainsi que ses efforts en vue d'améliorer la situation des Roms et des Sintis grâce à son point de



- and supports the continued organization of expert meetings on anti-Semitism and other forms of intolerance aimed at enhancing the implementation of relevant OSCE commitments;
8. Recognizes the importance of the OSCE/ODIHR Law Enforcement Officers Programme (LEOP) in helping police forces within the participating States better to identify and combat hate crimes, and recommends that other participating States make use of it;
  9. Reiterates its full support for the political-level work undertaken by the three Personal Representatives of the Chair-in-Office and endorses the continuance of their efforts under their existing and distinct mandates;
  10. Reminds participating States of the Holocaust, its impact, and the continued acts of anti-Semitism occurring throughout the 56-nation OSCE region that are not unique to any one country and necessitate unwavering steadfastness by all participating States to erase the black mark on human history;
  11. Calls upon participating States to recall that atrocities within the OSCE region motivated by race, national origin, sex, religion or belief, disability or sexual orientation have contributed to the negative perceptions and treatment of persons in the region;
  12. Further recalls the resolutions on anti-Semitism adopted unanimously by the OSCE Parliamentary Assembly at its Annual Sessions in Berlin in 2002, Rotterdam in 2003, Edinburgh in 2004, Washington in 2005 and Brussels in 2006;
  13. Reaffirms especially the 2002 Porto Ministerial Decision condemning “anti-Semitic incidents in the OSCE area, recognizing the role that the existence of anti-Semitism has played throughout history as a major threat to freedom”;
  14. Recalls the agreement of the participating States, adopted in Cracow in 1991, to preserve and protect those monuments and sites of remembrance, including most notably extermination camps, and the related archives, which are themselves testimonials to tragic experiences in their common past;
  15. Commends the 11 member states of the International Tracing Service for approving the immediate transfer of scanned Holocaust archives to receiving institutions and encourages all participating States to cooperate in opening, copying, and disseminating archival material from the Holocaust;
  16. Commemorates the bicentennial of the 1807 Abolition of the Slave Trade Act which banned the slave trade in the British Empire, allowed for the search and seizure of ships suspected of transporting enslaved people, and provided compensation for the freedom of slaves;
- contact pour les questions les concernant, et souscrit à l'idée de continuer à organiser des réunions d'experts sur l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance en vue de renforcer la mise en œuvre des engagements de l'OSCE en la matière;
8. Reconnaît le rôle important que joue le Programme de formation des agents de la force publique du BIDDH de l'OSCE en aidant les forces de police des États participants à mieux identifier et combattre les crimes motivés par la haine et recommande que d'autres États participants utilisent ce programme;
  9. Réitère son plein appui aux travaux entrepris au niveau politique par les trois Représentants personnels du Président en exercice et approuve la poursuite de leurs efforts aux termes des mandats distincts qui leur sont confiés;
  10. Rappelle aux États participants l'Holocauste, son impact et les actes persistants d'antisémitisme perpétrés dans l'ensemble de l'espace de l'OSCE — soit 56 pays — qui ne sont pas propres à tel ou tel pays et exigent que les États participants fassent preuve d'une fermeté inébranlable pour effacer cette tache noire sur l'histoire de l'Humanité;
  11. Demande aux États participants de ne pas perdre de vue que les atrocités commises dans la région de l'OSCE et motivées par la race, l'origine nationale, le sexe, la religion, les croyances, le handicap ou l'orientation sexuelle ont contribué à donner une image négative des personnes vivant dans la région et à leur faire subir de mauvais traitements;
  12. Rappelle également les résolutions sur l'antisémitisme adoptées à l'unanimité par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à ses sessions annuelles de Berlin en 2002, Rotterdam en 2003, Édimbourg en 2004, Washington en 2005 et Bruxelles en 2006;
  13. Réaffirme en particulier la Décision du Conseil ministériel réuni à Porto en 2002, condamnant « les incidents antisémites dans la région de l'OSCE, en reconnaissant le rôle qu'a joué l'antisémitisme dans l'histoire en tant que danger majeur pour la liberté »;
  14. Rappelle que les États participants ont conclu à Cracovie en 1991 un accord en vue de préserver et de protéger les monuments et les lieux de mémoire, y compris tout particulièrement les camps d'extermination et les archives y afférentes, qui témoignent par eux-mêmes des expériences tragiques ayant jalonné leur passé commun;
  15. Félicite les onze États membres du Service international de recherches (SIR) d'avoir approuvé le transfert immédiat des archives scannées de l'Holocauste aux institutions destinataires et encourage tous les États participants à collaborer à l'ouverture, à la reproduction et à la diffusion des fonds d'archives de l'Holocauste;
  16. Commémore le bicentenaire de la Loi de 1807 sur l'abolition de la traite des esclaves, qui a interdit le commerce des esclaves dans l'Empire britannique, a autorisé la recherche et la saisie des navires soupçonnés de transporter des personnes réduites à l'esclavage et a prévu une indemnisation pour l'affranchissement des esclaves;

17. Agrees that the transatlantic slave trade was a crime against humanity and urges participating states to develop educational tools, programmes, and activities to teach current and future generations about its significance
18. Acknowledges the horrible legacy that centuries of racism, slavery, colonialism discrimination, exploitation, violence, and extreme oppression have continued to have on the promulgation of stereotypes, prejudice, and hatred directed towards persons of African descent;
19. Reminds parliamentarians and participating States that Roma constitute the largest ethnic minority in the European Union and have suffered from slavery, genocide, mass expulsions and imprisonment, forced assimilations, and numerous other discriminatory practices in the OSCE region;
20. Reminds participating States of the role these histories and other events have played in the institutionalization of practices that limit members of minority groups from having equal access to and participation in state-sponsored institutions, resulting in gross disparities in health, wealth, education, housing, political participation, and access to legal redress through the courts;
21. Underscores the sentiments of earlier resolutions regarding the continuing threat that anti-Semitism and other forms of intolerance pose to the underlying fundamental human rights and democratic values that serve as the underpinnings for security in the OSCE region;
22. Therefore urges participating States to increase efforts to work with their diverse communities to develop and implement practices to provide members of minority groups with equal access to and opportunities within social, political, legal, and economic spheres;
23. Notes the growing prevalence of anti-Semitism, racism, xenophobia, and other forms of intolerance being displayed within popular culture, including the Internet, computer games, and sports;
24. Deplores the growing prevalence of anti-Semitic materials and symbols of racist, xenophobic and anti-Semitic organizations in some OSCE participating States;
25. Reminds participating States of the 2004 OSCE meeting on the Relationship between Racist, Xenophobic and Anti-Semitic Propaganda on the Internet and Hate Crimes and suggested measures to combat the dissemination of racist and anti-Semitic material via the Internet as well as in printed or otherwise mediated form that could be utilized throughout the OSCE region;
26. Deplores the continuing intellectualization of anti-Semitism, racism and other forms of intolerance in academic spheres, particularly through publications and public events at universities;
17. Convient que la traite transatlantique des esclaves a été un crime contre l'humanité et prie instamment les États participants d'élaborer des outils, programmes et activités pédagogiques en vue d'en faire connaître la dimension aux générations actuelles et futures;
18. Reconnaît les horribles séquelles que des siècles de racisme, d'esclavage, de colonialisme, de discrimination, d'exploitation, de violence et d'oppression extrême ont continué à avoir sur la propagation de stéréotypes, de préjugés et de sentiments de haine à l'égard des personnes d'origine africaine;
19. Rappelle aux parlementaires et aux États participants que les Roms constituent la plus grande minorité ethnique de l'Union européenne et qu'ils ont été réduits en esclavage et victimes de génocide, d'expulsion massive et d'emprisonnement, d'assimilation forcée et de nombreuses autres pratiques discriminatoires dans l'espace de l'OSCE;
20. Rappelle aux États participants le rôle que ces antécédents et d'autres événements ont joué dans l'institutionnalisation des pratiques qui empêchent les membres des groupes minoritaires d'accéder et participer sur un pied d'égalité aux institutions publiques, ce qui entraîne des disparités flagrantes en matière de santé, de richesse, d'éducation, de logement, de participation à la vie politique et d'accès à une réparation légale par l'intermédiaire des tribunaux;
21. Souligne les sentiments évoqués dans de précédentes résolutions au sujet de la menace que l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance continuent à faire peser sur les droits de l'homme de caractère fondamental et les valeurs démocratiques sur lesquelles repose la sécurité dans l'espace de l'OSCE;
22. Prie instamment, par conséquent, les États participants de s'attacher davantage à collaborer avec leurs diverses communautés à l'élaboration et à la mise en œuvre de pratiques de nature à faire bénéficier les membres des groupes minoritaires de l'égalité d'accès et de chances égales dans les sphères sociale, politique, juridique et économique;
23. Note les manifestations croissantes d'antisémitisme, de racisme, de xénophobie et d'autres formes d'intolérance qui se produisent dans la culture populaire, y compris sur Internet, dans les jeux électroniques et dans le sport;
24. Déplores que l'on trouve de plus en plus fréquemment, dans certains États participants de l'OSCE, les matériels et les symboles d'organisations racistes, xénophobes et antisémites;
25. Rappelle aux États participants la réunion de 2004 de l'OSCE sur la relation entre la propagande raciste, xénophobe et antisémite sur Internet et les crimes de haine et les mesures qu'il a été suggéré de prendre pour lutter contre la diffusion par Internet ainsi que sous forme d'imprimés ou d'une autre manière, de matériels racistes et antisémites qui pourraient être utilisés dans toute la région de l'OSCE;
26. Déplores l'intellectualisation permanente de l'antisémitisme, du racisme et d'autres formes d'intolérance dans les milieux universitaires, en particulier au moyen de publications et de réunions publiques organisées dans les universités;

27. Condemns the association of politicians and political parties with discriminatory platforms, and reaffirms that such actions violate human rights standards;
28. Notes the legislative efforts, public awareness campaigns, and other initiatives of some participating States to recognize the historical injustices of the transatlantic slave trade, study the enslavement of Roma, and commemorate the Holocaust;
29. Urges other states to take similar steps in recognizing the impact of past injustices on current day practices and beliefs as a means of providing a platform to address anti-Semitism and other forms of intolerance;
30. Suggests guidelines on academic responsibility to ensure the protection of Jewish and other minority students from harassment, discrimination, and abuse in the academic environment;
31. Urges participating States to implement the commitments following the original 2003 Vienna Conferences on Anti-Semitism and on Racism, Xenophobia and Discrimination and subsequent conferences that include calls to:
- provide the proper legal framework and authority to combat anti-Semitism and other forms of intolerance;
  - collect, analyse, publish, and promote hate crimes data;
  - protect religious facilities and communitarian institutions, including Jewish sites of worship;
  - promote national guidelines on educational work to promote tolerance and combat anti-Semitism, including Holocaust education;
  - train law enforcement officers and military personnel to interact with diverse communities and address hate crimes, including community policing efforts;
  - appoint ombudspersons or special commissioners with the necessary resources to adequately monitor and address anti-Semitism and other forms of intolerance;
  - work with civil society to develop and implement tolerance initiatives;
32. Urges parliamentarians and the participating States to report their initiatives to combat anti-Semitism and other forms of intolerance and publicly recognize the benefits of diversity at the 2008 Annual Session;
27. Condamne l'association de politiciens et de partis politiques avec des programmes discriminatoires et réaffirme que de tels actes constituent une violation des normes en vigueur en matière de droits de l'homme;
28. Note les efforts législatifs, les campagnes de sensibilisation du public et les autres initiatives de certains États participants en vue de reconnaître les injustices historiques liées à la traite transatlantique des esclaves, d'étudier l'asservissement des Roms et de commémorer l'Holocauste;
29. Prie instamment les autres États de prendre des mesures analogues en reconnaissant les incidences des injustices passées sur les pratiques et croyances d'aujourd'hui comme moyen d'offrir une tribune à l'étude de l'antisémitisme et des autres formes d'intolérance;
30. Suggère que des directives soient élaborées sur la responsabilité qu'ont les universitaires d'assurer la protection des étudiants juifs et des étudiants d'autres communautés minoritaires contre le harcèlement, la discrimination et les mauvais traitements en milieu universitaire;
31. Prie instamment les États participants de mettre en œuvre les engagements faisant suite aux conférences initiales tenues à Vienne en 2003 sur l'antisémitisme et le racisme, la xénophobie et la discrimination, ainsi qu'aux conférences ultérieures appelant notamment à :
- établir le cadre et les instances juridiques voulus pour lutter contre l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance;
  - recueillir, analyser, publier et diffuser des données sur les crimes de haine;
  - protéger les installations religieuses et les institutions communautaires, y compris les lieux de culte juifs;
  - promouvoir des lignes directrices nationales sur les activités pédagogiques visant à favoriser la tolérance et à lutter contre l'antisémitisme, y compris un enseignement sur l'Holocauste;
  - dispenser aux membres des forces de l'ordre et au personnel militaire une formation leur permettant de dialoguer avec diverses communautés et de s'attaquer aux crimes de haine, notamment par des opérations de maintien de l'ordre dans les communautés;
  - nommer des médiateurs ou des commissaires spéciaux en leur attribuant les ressources nécessaires pour suivre de façon appropriée l'évolution de l'antisémitisme et des autres formes d'intolérance et y faire face;
  - collaborer avec la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives en faveur de la tolérance;
32. Exhorte les parlementaires et les États participants à rendre compte de leurs initiatives en vue de lutter contre l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance et à reconnaître publiquement les avantages de la diversité lors de la session annuelle de 2008;

33. Commends all parliamentary efforts on combating all forms of intolerance, especially the British All-Party Parliamentary Inquiry into Anti-Semitism and its final report;
34. Emphasizes the key role of politicians and political parties in combating intolerance by raising awareness of the value of diversity as a source of mutual enrichment of societies, and calls attention to the importance of integration with respect for diversity as a key element in promoting mutual respect and understanding;
35. Calls upon OSCE PA delegates to encourage regular debates on the subjects of anti-Semitism and other forms of intolerance in their national parliaments, following the example of the All-Party Parliamentary Inquiry into Anti-Semitism;
36. Calls upon journalists to develop a self-regulated code of ethics for addressing anti-Semitism, racism, discrimination against Muslims, and other forms of intolerance within the media;
37. Expresses its concern at all attempts to target Israeli institutions and individuals for boycotts, divestments and sanctions;
38. Urges implementation of the Resolution on Roma Education unanimously adopted at the OSCE PA 2002 Berlin Annual Session to “eradicate practices that segregate Roma in schooling” and provide equal access to education that includes intercultural education;
39. Calls upon parliamentarians and other elected officials to publicly speak out against discrimination, violence and other manifestations of intolerance against Roma, Sinti, Jews, and other ethnic or religious groups;
40. Urges the participating States to ensure the timely provision of resources and technical support and the establishment of an administrative support structure to assist the three Personal Representatives of the Chair-in-Office in their work to promote greater tolerance and combat racism, xenophobia and discrimination;
41. Encourages the three Personal Representatives of the Chair-in-Office to address the Assembly’s Winter Meetings and Annual Sessions on their work to promote greater tolerance and combat racism, xenophobia, and discrimination throughout the OSCE region;
42. Recognizes the unique contribution that the Mediterranean Partners for Co-operation could make to OSCE efforts to promote greater tolerance and combat anti-Semitism, racism, xenophobia and discrimination, including by supporting the ongoing work of the three Personal Representatives of the Chair-in-Office;
33. Félicite tous les parlementaires des efforts qu’ils font pour lutter contre toutes les formes d’intolérance, et en particulier les parlementaires britanniques pour l’enquête multipartite qu’ils ont effectuée sur l’antisémitisme et pour le rapport final sur cette enquête;
34. Souligne le rôle essentiel que les politiciens et les partis politiques jouent dans la lutte contre l’intolérance par leur action de sensibilisation à l’atout que constitue la diversité en tant que source d’enrichissement mutuel des sociétés et attire l’attention sur l’importance de l’intégration, dans le respect de la diversité, en tant qu’élément clé de la promotion de la compréhension et du respect mutuels;
35. Invite les délégués de l’Assemblée parlementaire de l’OSCE à encourager la tenue régulière, au sein de leurs parlements nationaux, de débats sur le thème de l’antisémitisme et des autres formes d’intolérance, à l’exemple de l’enquête parlementaire multipartite sur l’antisémitisme;
36. Invite les journalistes à élaborer un code déontologique reposant sur l’autodiscipline pour lutter contre l’antisémitisme, le racisme, la discrimination à l’encontre des musulmans, et les autres formes d’intolérance dans les médias;
37. Se déclare préoccupée par toutes les tentatives de boycottage, dépouillement et sanctions dont sont victimes des institutions et personnes israéliennes;
38. Demande instamment la mise en application de la Résolution sur l’éducation des Roms, qui a été adoptée à l’unanimité lors de la session annuelle de l’Assemblée parlementaire tenue à Berlin en 2002, « en vue d’éliminer les pratiques qui isolent les enfants Roms dans le système scolaire » et de leur assurer l’égalité d’accès à l’éducation, qui couvre l’éducation interculturelle;
39. Invite les parlementaires et les autres élus à se prononcer publiquement contre la discrimination, la violence et les autres manifestations d’intolérance à l’égard des Roms, des Sintis, des Juifs et d’autres groupes ethniques ou religieux;
40. Prie instamment les États participants d’assurer la fourniture, en temps opportun, de ressources et d’un soutien technique et la mise en place d’une structure de soutien administrative pour seconder les trois Représentants personnels du Président en exercice dans leur action visant à promouvoir une plus grande tolérance et à lutter contre le racisme, la xénophobie et la discrimination;
41. Incite les trois Représentants personnels du Président en exercice à prendre la parole lors des réunions d’hiver et des sessions annuelles de l’Assemblée pour faire connaître leur action en faveur d’une plus grande tolérance et lutter contre le racisme, la xénophobie et la discrimination;
42. Reconnaît la contribution unique que les Partenaires méditerranéens pour la coopération pourraient apporter aux efforts de l’OSCE visant à promouvoir une plus grande tolérance et à lutter contre le racisme, l’antisémitisme, la xénophobie et la discrimination, notamment en appuyant l’action menée par les trois Représentants personnels du Président en exercice;

43. Reminds participating States that respect for freedom of thought, conscience, religion or belief should assist in combating all forms of intolerance with the ultimate goal of building positive relationships among all people, furthering social justice, and attaining world peace;
44. Reminds participating States that, historically, violations of freedom of thought, conscience, religion or belief have, through direct or indirect means, led to war, human suffering, and divisions between and among nations and peoples;
45. Condemns the rising violence in the OSCE region against persons believed to be Muslim and welcomes the conference to be held in Cordoba in October 2007 on combating discrimination against Muslims;
46. Calls upon parliamentarians and the participating States to ensure and facilitate the freedom of the individual to profess and practice any religion or belief, alone or in community with others, through transparent and non-discriminatory laws, regulations, practices and policies, and to remove any registration or recognition policies that discriminate against any religious community and hinder its ability to operate freely and equally with other faiths;
47. Encourages an increased focus by participating States on the greater role teenagers and young adults can play in combating anti-Semitism and other forms of intolerance and urges participating States to collect data and report on hate crimes committed by persons under the age of 24 and to promote tolerance initiatives through education, workforce training, youth organizations, sports clubs, and other organized activities;
48. Reminds participating States that this year marks the 59th Anniversary of the United Nations Human Rights Commission's adoption of the Universal Declaration on Human Rights, which has served as the inspiration for numerous international treaties and declarations on tolerance issues;
49. Calls upon participating States to reaffirm and implement the sentiments expressed in the 2000 Bucharest Declaration and in this resolution as a testament to their commitment to "respect human rights and fundamental freedoms, including the freedom of thought, conscience, religion or belief, for all without distinction as to race, sex, language or religion", as enshrined in the Helsinki Final Act;
50. Expresses deep concern at the glorification of the Nazi movement, including the erection of monuments and memorials and the holding of public demonstrations glorifying the Nazi past, the Nazi movement and neo-Nazism;
43. Rappelle aux États participants que le respect de la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance devrait faciliter la lutte contre toutes les formes d'intolérance, avec pour objectif ultime d'établir des relations positives entre tous les individus, de servir la justice sociale et d'instaurer la paix dans le monde;
44. Rappelle aux États participants que, de tout temps, les violations de la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance ont, par des voies directes ou indirectes, conduit à la guerre, à la souffrance humaine et aux divisions entre les nations et les peuples et en leur sein;
45. Condamne la violence croissante manifestée dans l'espace de l'OSCE à l'égard des personnes considérées comme des musulmans et se félicite de la conférence qui se tiendra à Cordoue en octobre 2007 au sujet de la lutte contre la discrimination à l'égard des musulmans;
46. Invite les parlementaires et les États participants à garantir et à faciliter la liberté donnée aux individus de professer et de pratiquer toute religion ou croyance, seuls ou conjointement avec d'autres, grâce à des lois, réglementations, pratiques et politiques transparentes et non discriminatoires, ainsi qu'à supprimer toute politique d'immatriculation ou de reconnaissance qui établit une discrimination à l'encontre de n'importe quelle communauté religieuse et entrave son aptitude à agir librement et sur un pied d'égalité avec d'autres croyances;
47. Encourage les États participants à prêter une plus grande attention au rôle accru que les adolescents et les jeunes gens peuvent jouer dans la lutte contre l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance et prie instamment les États de recueillir des données et de faire rapport sur les crimes de haine commis par des personnes ayant moins de 24 ans, ainsi que de promouvoir des initiatives en faveur de la tolérance grâce à l'éducation, à la formation de la main-d'œuvre, aux organisations de jeunesse, aux clubs de sport et à d'autres activités organisées;
48. Rappelle aux États participants que cette année marque le 59<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption, par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui a inspiré de nombreux traités et déclarations internationaux sur les questions de tolérance;
49. Invite les États participants à réaffirmer et à traduire en actes les sentiments exprimés dans la Déclaration de Bucarest de 2000 et dans la présente résolution en tant que témoignage de leur engagement de « respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction, pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion », comme le stipule l'Acte final d'Helsinki;
50. Se déclare profondément préoccupée par la glorification du mouvement nazi, y compris par l'érection de monuments et l'aménagement de lieux de mémoire ainsi que par l'organisation de manifestations publiques glorifiant le passé nazi, le mouvement nazi et le néonazisme;

51. Also stresses that such practices fuel contemporary forms of racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance and contribute to the spread and multiplication of various extremist political parties, movements and groups, including neo-Nazis and skinhead groups;

52. Emphasizes the need to take the necessary measures to put an end to the practices described above, and calls upon participating States to take more effective measures to combat these phenomena and the extremist movements, which pose a real threat to democratic values.

After debate,

The Honourable Senator Di Nino moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 11 (motion) was called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Callbeck:

That the Senate urge the Government to establish a National Portrait Gallery in the National Capital Region without delay.

After debate,

The Honourable Senator Munson moved, seconded by the Honourable Senator Hubley, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 6 (inquiry) was called and postponed until the next sitting.

## INQUIRIES

The Honourable Senator Carstairs, P.C., called the attention of the Senate to the custom of allowing Senate Public Bills to be considered free of the procedural obstacles that limit the consideration of Private Members' Bills in the other place, and the custom of ensuring all Senators the fair opportunity to have their proposals decided by the Senate.

After debate,

The Honourable Senator Stratton moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

51. Souligne également que de telles pratiques alimentent les formes contemporaines de racisme, discrimination raciale, xénophobie et formes analogues d'intolérance et contribuent à la propagation et à la multiplication de divers partis, mouvements et groupes politiques extrémistes, y compris des groupes néonazis et de skinheads;

52. Souligne la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux pratiques décrites ci-dessus et invite les États à prendre des dispositions plus efficaces pour lutter contre ces phénomènes et contre les mouvements extrémistes, qui constituent une réelle menace pour les valeurs démocratiques.

Après débat,

L'honorable sénateur Di Nino propose, appuyé par l'honorable sénateur Andreychuk, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 11 (motion) est appelé et différé à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Callbeck,

Que le Sénat demande au gouvernement de créer sans tarder un Musée national du portrait dans la région de la capitale nationale.

Après débat,

L'honorable sénateur Munson propose, appuyé par l'honorable sénateur Hubley, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 6 (interpellation) est appelé et différé à la prochaine séance.

## INTERPELLATIONS

L'honorable sénateur Carstairs, C.P., attire l'attention du Sénat sur la coutume qui permet que les projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat soient examinés sans être soumis aux obstacles de procédure limitant l'examen des projets de loi d'initiative parlementaire dans l'autre endroit, et la coutume qui fait en sorte que tous les sénateurs ont la possibilité de voir le Sénat se prononcer sur leurs propositions.

Après débat,

L'honorable sénateur Stratton propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**MOTIONS**

The Honourable Senator Carstairs, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Cowan:

That, notwithstanding the order of the Senate adopted on November 1, 2007, the date for the presentation of the final report by the Senate Special Committee on Aging, on the implications of an aging society in Canada be extended from March 31, 2008, to September 30, 2008 and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until 90 days after the tabling of the final report.

After debate,

The Honourable Senator Stratton moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Oliver moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That the Senate take note of the important contribution of black Canadians to the settlement, growth and development of Canada, the diversity of the black community in Canada and its importance to the history of this country, and recognize February as Black History Month.

After debate,

The Honourable Senator Stratton, for the Honourable Senator Kinsella, moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

---

A point of order was raised with respect to rule 25.

Debate.

**SPEAKER'S RULING**

Honourable senators, I would like to inform you that Senator Nolin was kind enough to raise this with the Speaker earlier, which gave me the opportunity to do some research.

Honourable Senators, I can report that on December 16, 1981, our former colleague, Senator Graham, who was then chair of the Internal Economy Committee, submitted a report to the Senate, which is cited on page 1811 of the *Journals of the Senate* of that day. The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration recommended among other things:

That all questions asked pursuant to Rule 20A(1) be printed on the Order Paper on the next sitting day, after they are sent to the Clerk of the Senate and only once a week on the first sitting day of each week thereafter, until they are answered.

**MOTIONS**

L'honorable sénateur Carstairs, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan,

Que, par dérogation à l'ordre adopté par le Sénat le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la date pour la présentation du rapport final du Comité sénatorial spécial sur le vieillissement, sur les incidences du vieillissement de la société canadienne, soit reportée du 31 mars 2008 au 30 septembre 2008 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 90 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,

L'honorable sénateur Stratton propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Oliver propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino,

Que le Sénat prenne note de l'importante contribution de la population noire canadienne à l'établissement, à la croissance et à l'essor du Canada, de la diversité de la communauté noire au Canada et de son importance dans l'histoire du pays, et qu'il reconnaisse le mois de février comme le Mois de l'histoire des Noirs.

Après débat,

L'honorable sénateur Stratton, au nom de l'honorable sénateur Kinsella, propose, appuyé par l'honorable sénateur Andreychuk, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

Un rappel au Règlement est soulevé concernant l'article 25 du Règlement.

Débat.

**DÉCISION DU PRÉSIDENT**

Honorables sénateurs, j'aimerais vous aviser que le sénateur Nolin a eu la courtoisie de soulever cette situation à la Présidence un peu plus tôt, ce qui m'a donné l'occasion de faire une petite recherche.

Honorables sénateurs, je vous informe que le 16 décembre 1981, notre ancien collègue, le sénateur Graham, qui présidait à l'époque le Comité de la régie interne, a présenté un rapport au Sénat, qui est cité à la page 1811 des *Journaux du Sénat* de cette date. Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a entre autres recommandé ceci :

Que toutes les questions posées conformément à l'article 20A(1) du Règlement, après avoir été envoyées au Greffier du Sénat, soient imprimées au Feuilleton de la séance suivante et, par la suite, une fois la semaine seulement, soit le premier jour de séance de chaque semaine, jusqu'à ce qu'elles aient reçu une réponse.

The next day, December 17, 1981, at page 1836 it is recorded:

Pursuant to the Order of the Day, the Senate proceeded to the consideration of the Report of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration respecting the printing of certain information in the *Minutes of the Proceedings of the Senate* in the *Debates of the Senate*.

The Honourable Senator Graham moved, seconded by the Honourable Senator Riley, that the Report be adopted.

Thus in 1981, it was decided by the Senate that questions on the Order Paper are published the first day of each week that the Senate sits. They are not published every day. I thank the Honourable Senator for giving me the opportunity to do a little research. The decision of 1981 explains why we find that our *Order Paper and Notice Paper* appears in this way today.

---

*With leave,*  
The Senate reverted to **Government Notices of Motions**.

With leave of the Senate,  
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Stratton:

That when the Senate adjourns today, it do stand adjourned until Tuesday, February 26, 2008, at 2 p.m.

The question being put on the motion, it was adopted.

#### **REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):**

Report of the Canadian Wheat Board, together with the Auditors' Report, for the crop year ended July 31, 2007, pursuant to the *Canadian Wheat Board Act*, R.S.C. 1985, c. C-24, sbs. 9(2). —Sessional Paper No. 2/39-432.

#### **ADJOURNMENT**

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Stratton:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

*(Accordingly, at 4:52 p.m. the Senate was continued until Tuesday, February 26, 2008, at 2 p.m.)*

Le lendemain, soit le 17 décembre 1981, on peut lire ce qui suit à la page 1836 :

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude du rapport du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration concernant l'impression de certaines informations dans les *Procès-verbaux du Sénat* ainsi que dans les *Débats du Sénat*.

L'honorable sénateur Graham propose, appuyé par l'honorable sénateur Riley, que le rapport soit adopté.

Donc, en 1981, le Sénat a décidé que les questions au *Feuilleton* seraient publiées le premier jour de chaque semaine où le Sénat siège. Elles ne sont pas publiées chaque jour. Je remercie le sénateur de m'avoir donné l'occasion de faire quelques recherches. Cette décision explique pourquoi notre *Feuilleton et Feuilleton des avis* se présente ainsi de nos jours.

---

*Avec permission,*  
Le Sénat revient aux **Avis de motions du gouvernement**.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 26 février 2008, à 14 heures.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

#### **RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28(2) DU RÈGLEMENT**

Rapport de la Commission canadienne du blé, ainsi que le rapport des vérificateurs y afférent, pour la campagne agricole terminée le 31 juillet 2007, conformément à la *Loi sur la Commission canadienne du blé*, L.R.C. 1985, ch. C-24, par. 9(2). —Doc. parl. n° 2/39-432.

#### **AJOURNEMENT**

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*(En conséquence, à 16 h 52 le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 26 février 2008, à 14 heures.)*



***Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)***

## Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry

The names of the Honourable Senators Meighen and Gustafson substituted for those of the Honourable Senators Gustafson and Meighen (*February 14*).

## Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology

The name of the Honourable Senator Brown substituted for that of the Honourable Senator Segal (*February 14*).

## Standing Senate Committee on National Security and Defence

The name of the Honourable Senator Kenny substituted for that of the Honourable Senator Downe (*February 13*).

***Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement***

## Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

Les noms des honorables sénateurs Meighen et Gustafson substitués à ceux des honorables sénateurs Gustafson et Meighen (*14 février*).

## Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie

Le nom de l'honorable sénateur Brown substitué à celui de l'honorable sénateur Segal (*14 février*).

## Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense

Le nom de l'honorable sénateur Kenny substitué à celui de l'honorable sénateur Downe (*13 février*).

